

MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CREPY-EN-VALOIS

Crepy mag & infos

MARS 2019 N°457 | ECONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR WWW.CREPYENVALOIS.FR



**CRÉPY-EN-VALOIS
VILLE SPORTIVE**



N° 457 SOMMAIRE

LE SPORT À L'HONNEUR LE DOSSIER

En véritable Ville sportive, Crépy-en-Valois soutient les associations et met tout en oeuvre pour ses sportifs. À vos marques, prêts, partez !

PORTAIL FAMILLES ACTU VILLE

Accessible 24h/24 et 7j/7, ce nouveau dispositif facilite les démarches administratives des familles. Présentation.

LES RACONT'ARTS SE DONNENT EN SPECTACLE CULTURE

De retour à Crépy-en-Valois, les Racont'Arts vous réservent un beau programme riche en animations. À vos agendas !

ARMAND ZÉLISKO, LE FOOTBALL DANS LA PEAU SPORT

Passionné depuis tout petit, il a chaussé ses 1^{ers} crampons à Crépy-en-Valois. Aujourd'hui préparateur athlétique de ligue 1, il nous dévoile son parcours.

ÉDITO

Depuis maintenant plusieurs semaines, nous contribuons, à notre niveau, au débat national. Un cahier de doléances est à votre disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville et une adresse mail dédiée a été créée (gilets.jaunes@crepyenvalois.fr). Par ailleurs, la Municipalité met à disposition de tous les citoyens qui souhaitent débattre en toute liberté la salle Justice de Paix (annexe de la salle des fêtes) tous les jeudis à partir de 20h30. Sachez que nous remonterons auprès des pouvoirs publics nationaux toutes les doléances exprimées.

« Crépy-en-Valois, ville sportive ». C'est un fait. Notre Ville fait partie des villes les plus sportives du département de l'Oise. L'Union Sportive Crépynoise (USC) recense, à elle seule, 28 associations dédiées au sport, soit plus de 3 800 adhérents (saison 2017-2018). Nous, élus, tenons à aider financièrement chacune d'entre elles. De même, au travers de notre Direction Sports-Animation-Jeunesse, nous souhaitons aider et soutenir tous les acteurs qui favorisent et développent la pratique sportive dans notre Ville. Pour nous, le sport est riche de valeurs. Il permet l'apprentissage de règles et de devoirs, il est un facteur de socialisation des individus et initie à la vie en groupe. Il y a deux ans, nous avons décidé d'aller encore plus loin dans notre démarche. Nous avons fait le choix d'adhérer au dispositif « *Picardie en forme* » qui permet aux personnes atteintes de maladies chroniques de se faire prescrire une activité sportive adaptée par leur médecin traitant. Et comme le sport est source de longévité, nos seniors ne sont pas oubliés. Le Club Valoisien de la Retraite Sportive de Crépy-en-Valois, qui compte plus de 550 adhérents, propose de nombreuses activités physiques adaptées à chacun. Retrouvez dans ce numéro de votre CrépyMag&Infos un dossier spécial pour en savoir plus sur le sport dans notre Ville.

« *La critique est facile mais l'art est difficile* ». Je tiens ici à faire un petit clin d'œil à celles et ceux qui pensent tout savoir mais qui ne font rien ou qui n'ont jamais rien fait pour autrui. Sachez que lors de mes nombreuses rencontres avec les Crépynois, soutiens et mots d'encouragement m'ont été directement exprimés. Comme le disait Jules Claretie : « *Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui, ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire et surtout la grande armée de ceux d'autant plus sévères qu'ils ne font rien du tout* ».

À bon entendeur...

Très bonne lecture à tous.

• Bruno FORTIER, Maire de Crépy-en-Valois
1^{er} vice-président de la CCPV

Crépymag&infos

Mensuel d'information de la ville de Crépy-en-Valois - 60800 Crépy-en-Valois
Téléphone : 03 44 59 44 44

Directeur de la publication : Bruno Fortier. Directeur de la rédaction : Pascal Fayolle
Direction communication : Pauline Neumann, Jessica Fouquet, Annabelle Pitet, Johanna Jandriou
Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud, Cindy Bernard
Crédits photos : S. Larose, Phovoir, Freepik, Christian Schryve, M. Adamski, Bulle de Linge
Impression : Fabrègue : Mars 2019. Tirage : 8500 exemplaires.



1
NUIT DE LA LECTURE
Samedi 19 janvier



2
STAGE DE YOGA
Dimanche 10 février



3
PERCUSSIONS AFRICAINES
DU MARDI 12 AU JEUDI 14 FÉVRIER

NUIT DE LA LECTURE

1 À l'occasion de cet événement national, la médiathèque a ouvert ses portes aux familles pour promouvoir le livre. Mieux qu'une soirée pyjama, lectures et animations étaient au rendez-vous pour célébrer la troisième édition de la nuit de la lecture. Ainsi, tous ont pu profiter non seulement des livres et des histoires mais aussi des jeux de société et d'un tournoi de jeux vidéo.

STAGE DE YOGA

2 Au cours d'une séance de yoga proposée par l'Usine à Danses le dimanche 10 février, le bien-être physique et mental était au programme. Différentes postures et exercices de respiration, de relaxation ou encore de méditation ont permis à chacun de se recentrer sur lui-même. Ainsi, les participants ont pu renforcer leur équilibre entre le corps, le mental et l'esprit.

PERCUSSIONS AFRICAINES

3 Une nouveauté à Crépy-en-Valois. Le centre culturel mjc a proposé aux enfants, adolescents et adultes un stage de percussions africaines du mardi 12 au jeudi 14 février. L'occasion de découvrir différents instruments et de se mettre dans le rythme. À la fin du stage, une démonstration était proposée aux proches et amis des stagiaires.

ÇA S'EST PASSÉ À CRÉPY

INSTANTANES



BULLE DE LINGE AU COEUR DE LA PROPRETÉ

Depuis plus de 150 ans, la famille Labrunye est experte dans l'entretien du linge et des vêtements. Créée en 2007 par Francis et Thomas Labrunye, Bulle de Linge s'inscrit dans cette grande histoire familiale. Le groupe compte aujourd'hui 10 sites répartis sur le territoire français dont une unité à Crépy-en-Valois depuis juillet 2009. Forte de son expérience, Bulle de Linge a reçu le prix de la vision stratégique au Prix EY de l'Entrepreneur de l'Année - Nord de France, en 2017.

UNE ACTIVITÉ QUI A LE VENT EN POUPE

Spécialisée dans le lavage de linge de résidents, soit les vêtements personnels, Bulle de Linge travaille avec les établissements publics et privés : maisons de retraite, maisons d'accueil spécialisées et autres établissements de très longs séjours. « De plus en plus d'établissements tendent vers l'externalisation du lavage du linge pour se concentrer sur leur cœur de métier. Ils décident alors de faire appel à des professionnels et c'est là que Bulle de Linge entre en jeu », explique Stéphanie Bombelli, directrice du site de Crépy-en-Valois. Sa situation géographique permet à Bulle de Linge de répondre à la demande sur tout le territoire en assurant la livraison dans les délais impartis, un avantage concurrentiel. Elle commence même à livrer sur le territoire belge et la frontière allemande. « Finalement, notre principal concurrent, c'est la blanchisserie interne », ajoute Stéphanie Bombelli. Suite à un accroissement d'activité, des travaux d'agrandissement ont été effectués en 2018 sur le site de Crépy-en-Valois, passant de 800 m² à 1 100 m². L'unité se compose d'une cinquantaine de salariés dont une directrice d'unité, une responsable suivi clients, une commerciale, six agents de distribution et des opérateurs de production. Quant aux services généraux, ils sont basés au siège, à Rouen.

Le site de Crépy-en-Valois favorise le recrutement local. Plus de 50 % de l'équipe réside en Ville. Le champ d'activités étant réparti entre les différents sites, celui-ci couvre principalement l'Oise, l'Aisne, le nord de l'Île-de-France et Paris Centre. « Deux passages par semaine sont assurés dans les différents établissements. Lorsque nous déposons du linge propre nous récupérons aussitôt du linge sale. Le traitement du linge s'effectue en 4 jours maximum », précise Stéphanie Bombelli.

UNE MAÎTRISE DE LA BIOCONTAMINATION

L'unité est divisée en deux zones pour le traitement du linge : la zone sale et la zone propre. Tout a été pensé pour que le linge sale ne rencontre jamais le linge propre. En effet, les zones disposent

chacune de leur propre quai de chargement/déchargement. Les chariots sont désinfectés à chaque utilisation et les machines à laver se composent de deux ouvertures de chaque côté des zones. De plus, les produits lessiviels utilisés réduisent à néant toutes les bactéries. Une fois lavé, séché et repassé, le linge est mis sous film avant d'être livré aux résidents. Ainsi, Bulle de Linge assure la qualité microbiologique du linge traité et veille à la sécurité des résidents. Le système d'analyse de risque et de maîtrise de la biocontamination (RABC) a été évalué et jugé conforme aux exigences de la norme NF EN 14065 (attestation de conformité délivrée par Bureau Veritas Certification).

LA TRAÇABILITÉ AU COEUR DE L'ORGANISATION

Bulle de Linge se charge d'apposer sur chaque vêtement, une étiquette permettant d'avoir un suivi des articles et d'éviter les pertes. Tout le linge est identifié au nom du résident et à celui de l'établissement. Les informations concernant les articles, leur nature, leur état ou encore les entretiens réalisés, sont mémorisées dans la base de données et sont accessibles par les résidences, via un espace extranet.

CHIFFRES CLÉS DU SITE DE CRÉPY-EN-VALOIS :

**+ de 100 clients
soit 7 000 résidents**

**20 tonnes de linge
traitées par semaine
soit 90 000 pièces**

LE PORTAIL FAMILLES EST LANCÉ !

« Crépy Connectée », c'est l'ambition majeure de la Ville pour 2019. Dans cette optique, Crépy-en-Valois poursuit son chemin vers la digitalisation. Après l'application mobile de la Ville sortie en janvier dernier, place au lancement du Portail Familles. Outil de gestion moderne, il simplifie les démarches des familles grâce à des informations complètes et actualisées.

DES TESTS CONCLUANTS

Pendant plusieurs mois, 20 familles tests ont pu découvrir le portail afin de l'expérimenter et de faire remonter l'information à la Direction de l'Éducation. Satisfaites de l'outil, les familles tests sont convaincues de son utilité. Le Portail Familles voit le jour et offre aux 1 420 familles dont les enfants en école maternelle ou élémentaire, sont inscrits à un service de la Direction de l'Éducation, plus d'autonomie en facilitant leur quotidien.

UN OUTIL SIMPLE, RAPIDE ET EFFICACE

Le Portail Familles permet d'accéder à l'ensemble des services dématérialisés de :

- La Ville : scolaire, restauration, études surveillées, transports scolaires.
- Du CCAS : accueil de loisirs et périscolaire Ramon, Vassal, Maison de l'Enfance, petite enfance du CCAS.

Depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur, les parents peuvent désormais effectuer 24h/24 et 7j/7 les différentes réservations ou annulations, gérer directement via l'outil leurs informations personnelles et consulter toute information diffusée par la Direction de l'Éducation.

ATTENTION Les inscriptions scolaires ne s'effectuent pas par le biais du Portail Familles.

VOTRE ESPACE PERSONNEL EN 1 CLIC :

- 1 Connectez-vous sur le Portail Familles et créez votre espace en choisissant votre identifiant et votre mot de passe.
- 2 Après 24 heures, votre espace personnel est opérationnel. Mettez à jour vos informations et coordonnées.
- 3 Naviguez en toute sécurité : informez-vous, réservez, annulez.

Pour plus de renseignements, contactez le pôle administratif de la Direction de l'Éducation à l'adresse suivante : portail.familles@crepyenvalois.fr.

MON QUARTIER A LA MAIN VERTE

Lancée à titre expérimental, l'opération « Mon quartier à la main verte » va contribuer à développer davantage la biodiversité dans la Ville. Avec le concours de tous.

Le printemps 2019 – à quelques jours près- va avoir une résonance toute particulière, avec le lancement le samedi 9 mars d'une nouvelle opération baptisée « Mon quartier à la main verte ». Une nouvelle déclinaison de la politique environnementale ambitieuse de la commune.

L'objectif est de créer un jardin partagé, d'y planter des arbres fruitiers, à fleurs, des légumes, d'y développer une noue, de contribuer ainsi au maintien ou au déploiement de la biodiversité. Et ce n'est pas qu'une question d'esthétique. Pour ne citer qu'un exemple : cultiver la flore mellifère permet d'attirer les abeilles, maillon en grand danger dans l'Hexagone mais pourtant essentiel à notre alimentation, via la pollinisation. Le décor choisi pour ce nouveau rendez-vous ? Les quelques 3 000 m² situés à droite du château de Gèresme –là où se trouvait l'ancienne piscine municipale-. Ce sera dorénavant le « Jardin du château ». Les premiers coups de bêche, les premières plantations interviendront le samedi 9 mars prochain. Et, très régulièrement, des ateliers de jardinage s'y tiendront pour donner vie à ce jardin, avec le concours des riverains, des enfants de nos écoles. Le « Jardin du château » sera aussi un formidable support pédagogique.

Lancée « à titre expérimental », ça veut dire quoi ? Du succès de cette manifestation -sur la durée- va dépendre le déploiement sur tout le territoire de jardins partagés, avec les habitants d'autres quartiers. Pourquoi pas demain près de la chapelle Mère Teresa ? Amateurs avertis ou non-initiés, tous sont les bienvenus pour s'atteler à la végétalisation du « Jardin du château ». Une création ex nihilo. De 10h à 13h, pour finir par un apéritif... partagé.

Plus d'informations sur : environnement@crepyenvalois.fr

RENTRÉE SCOLAIRE

INSCRIPTIONS

Pour les enfants nés en 2016 et rentrant en petite section de maternelle et les enfants nés en 2013 et rentrant en classe de CP, il est indispensable de procéder aux inscriptions. Elles se font du lundi 11 au vendredi 22 mars. Les horaires d'accueil en mairie sont les suivants : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (19h les mardis, 17h les vendredis), et le samedi 16 mars de 9h à 11h30.

Pièces obligatoires : livret de famille et justificatif de domicile de moins de 3 mois.
Renseignements au 03 44 59 44 54.

LES AGENTS MUNICIPAUX

AU COEUR DU DÉNEIGEMENT

Lors de chaque épisode neigeux, un travail de longue haleine attend les équipes du Centre Technique Municipal. Concernant celui de la nuit du mercredi 30 au jeudi 31 janvier dernier, 14 heures ont été nécessaires pour rendre les routes accessibles. Les axes prioritaires concernent les routes utilisées par les transports en commun, les plus empruntées et les plus dangereuses. Le salage, effectué par 4 équipages, a commencé à 19h et a pris fin à 9h le lendemain. Une équipe à pied de 4 personnes a également dégagé les trottoirs devant les bâtiments publics. Au total, 60 tonnes de sel Gemme et 1 tonne de sel spécifique pour les dallages et pavés, ont été utilisées. Pour rappel : le passage de la lame (4 mètres) doit être facilité et chacun est tenu de déneiger le trottoir devant son habitation.

NUIT DE LA CHOUETTE

INSCRIPTIONS

À l'occasion de la nouvelle édition de la Nuit de la Chouette, le service Environnement de la Ville de Crépy-en-Valois et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) vous donnent rendez-vous le samedi 16 mars à 19h45 en salle des commissions (Hôtel de Ville). Une présentation et un film documentaire seront projetés pour découvrir le mode de vie de ces rapaces, suivie d'une sortie nocturne au parc de Gèresme pour les écouter et tenter de les apercevoir. Tendez l'oreille et ouvrez grands vos yeux !

Événement gratuit, animé par Thierry Decouttère.
Inscription obligatoire à l'adresse suivante : environnement@crepyenvalois.fr.

LISTE ÉLECTORALE

INSCRIPTIONS

Dernier rappel : vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au samedi 30 mars 2019. Pour les électeurs en situation de double inscription sur liste électorale communale et consulaire, vous avez jusqu'au dimanche 31 mars pour choisir votre liste.

LES RACONT'ARTS FONT LEUR FESTIVAL

Pour sa 10^{ème} édition, le Festival Les Racont'Arts fait son grand retour à Crépy-en-Valois. La médiathèque, la mjc centre social, le centre culturel mjc ainsi que le Musée de l'archerie et du Valois vous invitent à participer à de nombreuses animations du samedi 16 au samedi 30 mars. Histoires et contes en tout genre sont à découvrir gratuitement. Prenez note, voici les dates à retenir !



Un programme riche en animations

SAMEDI 16 MARS À 10H ET 11H

Spectacle de contes, marionnettes et théâtre d'ombres : *La plume d'or avec Mathilde Van Den Boom*. « Niché au creux d'une branche, Plume rêve... Plume, c'est un drôle d'oisillon, un zozio pas comme les autres ». Spectacle pour enfants à partir d'1 an. Rendez-vous à la mjc centre social, Espace Rameau au 2^{ème} étage. Deux séances, inscription obligatoire au 03 44 87 13 13.

SAMEDI 23 MARS À PARTIR DE 13H

Enfilez vos plus beaux costumes pour accueillir la 21^{ème} édition du Carnaval, avec pour thème « Tout en mouvement ». Les enfants et animateurs des centres de loisirs de la Ville ont peaufiné leurs déguisements et la décoration des chars lors des vacances de février. Avant le défilé, une séance de maquillage vous attend à 13h sur la place Jean-Philippe Rameau. Les « Pipassonneurs », une fanfare de percussions et de cornemuses picardes (pipassos) ainsi que la géante Alphonsine Grossetête, accompagneront le cortège qui partira à 14h de la place Rameau, fera une halte à la gare avant de rejoindre le Musée de l'archerie et du Valois.

SAMEDI 23 MARS À 16H30

Après sa fermeture hivernale, le Musée de l'archerie et du Valois ouvre de nouveau ses portes au public le samedi 23 mars à 14h. À l'issue du Carnaval, la compagnie Afag interprétera son spectacle *L'Histoire des Trois Mousquetaires racontée à deux et en une demi-heure* dans les jardins du musée, à 16h30. Une interprétation proche du cirque, où deux comédiens vous feront revivre les duels de D'Artagnan, la démesure d'Athos, la bonhomie de Porthos et l'esprit d'Aramis. Spectacle financé par les Amis du musée.

Rendez-vous au Musée de l'archerie et du Valois, rue Gustave Chopinet. Accès gratuit pour tous, dans la limite des places disponibles.

MERCREDI 27 MARS À 15H30

La médiathèque vous invite à une Heure du Conte spéciale lectures signées par Nathalie Bauchet. « Langue parlée et langue signée se rejoignent pour une séance sur le loup, avec la langue des signes française ». Tout public.

Rendez-vous à la médiathèque, Espace Rameau, rez-de-chaussée. Inscription obligatoire au 03 44 87 92 53.

VENDREDI 29 MARS À 20H ET SAMEDI 30 MARS À 20H30

Le conteur aux mille talents Bibi Schott présentera son spectacle *Le grenier magique* lors d'une Soup'Ô Contes d'antan. « Au cours de ses vacances, notre ami Séraphin décide de faire du tri dans le grenier de son grand-père. Durant quarante-cinq minutes, les objets prennent vie, nous racontant chacun leur histoire : balai nostalgique, drôle de scie, appareil photo malicieux et autres gants magiques... Tours de magie, marionnettes, clowns, ventriloque... et bien sûr, soupe à partager » ! Tout public.

Rendez-vous au centre culturel mjc, avenue de l'Europe. Inscription obligatoire au 03 44 39 63 18.

Les scolaires, eux aussi, profitent du festival

DU LUNDI 18 AU VENDREDI 22 MARS

Le conteur Alain Poiré interviendra dans les écoles maternelles de Crépy-en-Valois et de la Communauté de Communes du Pays de Valois pour des contes tout en douceur.

LE JEUDI 28 ET LE VENDREDI 29 MARS

Les classes élémentaires sont invitées à s'inscrire auprès du centre culturel mjc pour participer au spectacle *Le grenier magique* du marionnettiste Bibi Schott.

Plus d'informations sur Facebook : Festival Racontarts ou sur le site Internet de la Ville : www.crepyenvalois.fr

LES ARBALÈTES À L'HONNEUR



Pour sa réouverture, le Musée de l'archerie et du Valois consacre sa première exposition à la thématique des arbalètes. Au cœur de l'arbalète, histoires et usages se tiendra du samedi 30 mars au dimanche 28 juillet 2019.

À cette occasion, le Musée présentera ses collections et explorera toute la diversité de cette thématique : arme de guerre et de chasse ou objet de loisir et de pratique sportive. Il existe autour de l'arbalète des mythes, des légendes ainsi qu'une place particulière dans la culture occidentale. Constituée d'un arc et d'un arbrier, sa forme, sa taille, son mécanisme d'armement, les projectiles utilisés ou encore son ornementation ont évolué au cours de l'histoire et selon les différentes cultures. En effet, l'arbalète n'est pas spécifique à l'Occident, elle apparaît d'abord en Chine et connaît un grand succès dès l'Antiquité. Récemment, elle était encore utilisée en Asie du sud-est et en Afrique centrale.

Pour cet événement, le Musée de l'archerie et du Valois bénéficie de prêts d'institutions partenaires, de guildes d'arbalétriers et de particuliers, en plus de ses propres collections. L'exposition est également ponctuée d'un cycle de conférences et d'une journée d'étude spécifique le samedi 27 avril pour approfondir la compréhension de l'univers gravitant autour des arbalètes.

Cette exposition produite par la Ville de Crépy-en-Valois a reçu le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France, du département de l'Oise, de la Communauté de Communes du Pays de Valois ainsi que de l'association des Amis du Musée.



INAUGURATION, LE SAMEDI 30 MARS À 16H

Dès 14h, venez rencontrer les membres de la Gilde des arbalétriers du Grand Serment royal de Bruxelles et assister à une présentation de leurs traditions. À 16h, vernissage de l'exposition, suivi de démonstrations de tirs à l'arbalète dans le parc du château. À l'occasion de l'inauguration, l'entrée sera libre et gratuite au Musée de l'archerie et du Valois, rue Gustave Chopinet.

Plus de renseignements au 03 44 59 21 97.

LÉGENDES :

1. Arbalète chinoise à répétition. Fin du XIX^e siècle. Bois, métal, corde. Musée de l'archerie et du Valois, inv. 2007.10.1
2. A. Comelli (?). Hommes d'armes. s.d. Aquarelle sur esquisse au crayon, carton vélin. Musée de l'archerie et du Valois, inv. 2008.16.8

FÊTE DU COURT MÉTRAGE

DU MERCREDI 13 AU MARDI 19 MARS

Cet événement national expose la magie du court métrage au plus grand nombre. Cette année, la médiathèque participe à cette semaine spéciale en vous faisant découvrir les dessous des films dont la durée est inférieure à une heure.

Au programme :

- Mercredi 13 mars à 16h : Heure du Conte spéciale
- Samedi 16 mars à 10h : présentation « Littérature et cinéma », ce que les films doivent aux livres, et inversement.

Inscriptions au 03 44 87 92 53.

SAINT-PATRICK

VENDREDI 15 MARS

Le temps d'une soirée, le centre culturel mjc se mettra à l'heure irlandaise. À partir de 20h30, 3 groupes donneront le ton des festivités pour vous faire voyager au travers de la musique et de la danse. Partez à la découverte de la culture celte avec *La licorne d'argent*, le duo *Harfang et Clonakilty*.

Tarifs : 15 € (10 € pour les adhérents).

Billetterie en ligne : www.mjc-crepyenvalois.com

LE SAVIEZ-VOUS ?

JEAN-PHILIPPE RAMEAU

L'espace Rameau tient son nom du célèbre compositeur français et théoricien de la musique Jean-Philippe Rameau (1683-1764). Son oeuvre lyrique a notamment marqué l'apogée du classicisme français. Si sa création la plus célèbre se trouve être l'opéra-ballet *Les Indes galantes*, Jean-Philippe Rameau est l'auteur de nombreux chefs d'oeuvres tels que *Castor et Pollux*, *La princesse de Navarre*, *Pygmalion* et bien d'autres.



CRÉPY-EN-VALOIS, VILLE SPORTIVE

Bon pour la santé, le sport a des vertus qui ne sont plus à démontrer. Selon une enquête du BVA, plus de 8 français sur 10 déclarent faire du sport (84%), dont plus de la moitié au moins une fois par semaine (56%). Depuis de nombreuses années, la Ville de Crépy-en-Valois met tout en oeuvre pour encourager et soutenir ses sportifs.

- ORIENTATIONS SPORTIVES

Crépy-en-Valois rend le sport accessible à tous ses habitants. En lien avec l'éducation, l'aménagement du territoire par les équipements qu'elle propose ou encore la santé, la Ville véhicule les valeurs du sport dans un objectif de mieux vivre.

LA DIRECTION SPORTS-ANIMATION-JEUNESSE

Composée de 17 agents municipaux, la Direction Sports-Animation-Jeunesse est chargée de faire respecter la stratégie sportive de la Ville. Depuis fin 2017, la Direction se situe à La Passerelle, 62 rue de Soissons, au plus près des associations.

Ses missions sont les suivantes :

- Gérer l'ensemble des équipements sportifs de Crépy-en-Valois.
- Planifier, coordonner et piloter les événements sportifs.
- Promouvoir la pratique sportive par le soutien aux clubs.
- Sensibiliser les jeunes à la pratique physique et sportive.

LE SPORT AU SERVICE DE LA SANTÉ...

Depuis le 1^{er} mars 2017, la Ville de Crépy-en-Valois adhère au dispositif « Picardie en forme ». Les patients atteints de maladies chroniques (maladies cardio-vasculaires, diabète, cancer en phase de rémission, maladies ostéoarticulaires, obésité, dépression, maladies neuromusculaires, etc.) peuvent se faire prescrire une activité physique adaptée par leur médecin traitant.

En outre, il permet de bénéficier du sport sur ordonnance. En adhérant au dispositif, la Ville permet à ses habitants de disposer d'une prise en charge de leur adhésion à un club sportif crépynois, à hauteur de 75 € maximum, par le Comité Régional Olympique et Sportif des Hauts-de-France (CROS).

Avant de bénéficier des vertus du sport, les personnes intéressées effectuent un bilan de capacités auprès d'un éducateur sportif spécialisé « Picardie en forme », pour leur conseiller une pratique adaptée. Elles peuvent ensuite choisir un club labellisé pour suivre l'activité qui leur a été recommandée.

... ET DE LA VIE SOCIALE

Le sport participe à la socialisation et la sociabilisation des individus. Au-delà des règles sociales que renferment chacune des activités, il renforce les liens de cohésion sociale. Dès lors que les enfants rejoignent un club sportif, ils sont soumis à des règles. La pratique d'un sport favorise l'échange et développe la convivialité. En effet, il est plus facile de s'intégrer à un groupe lorsqu'on partage une même passion. En cela, le sport lutte contre les inégalités sociales en promouvant l'égalité d'accès aux activités.

- DES ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS

Le soutien de Crépy-en-Valois à la pratique sportive passe par la mise à disposition d'infrastructures adaptées aux besoins de chaque activité. La Ville met à disposition des associations, des écoles et de ses habitants 15 équipements sportifs municipaux où sont proposés plus d'une trentaine de sports.

LES INFRASTRUCTURES DE LA VILLE

La Direction Sports-Animation-Jeunesse gère la fréquentation des infrastructures entre les besoins des associations, des établissements scolaires et autres organisations. Ces infrastructures répondent à des normes pour permettre une pratique en loisirs mais aussi en compétition, jusqu'au niveau national. Chaque année, un bilan des équipements sportifs est effectué. « Nous tentons de rationaliser les équipements en prêtant attention au rapport entre la fréquentation de l'entité et la dépense nécessaire », précise Richard Hallade, directeur Sports-Animation-Jeunesse.

206 077 €
de travaux
de rénovation
et d'entretien ont été
réalisés en 2018.



Les principaux travaux ont été effectués dans les salles Bernard Kindraich (remplacement de l'équipement sportif, changement des rideaux et travaux de toiture), Marcel Quentin (travaux de toiture et de chauffage) et Irène Cruyppenninck (travaux électriques).

Pour 2019, les travaux les plus importants concerneront la rénovation du sol sportif de la salle Bernard Kindraich, la rénovation des vestiaires du complexe sportif Patrice Cauvin qui mènera à une réflexion autour de la circulation entre les jeux de pratique, sans oublier le début des travaux d'ouvrage de la Maison des arts martiaux et des sports de combat.

Les équipements sportifs de la Ville sont les suivants :

- City Stades : Cocteau, Kennedy et Gaston-Ramon pour la pratique du football ou du basketball, en libre accès.
- Salles sportives municipales : Bernard Kindraich, Marcel Quentin, Irène Cruyppenninck, Gaston Ramon, Petite Vitesse, Paul Josse et dojo Bois de Tillet. Les salles Gérard de Nerval et Jules Michelet appartiennent à la Communauté de Communes du Pays de Valois.
- Stades et terrains de plein air : complexe sportif Patrice Cauvin, stade scolaire Gérard de Nerval, piste d'athlétisme, stade omnisport, terrains de tennis, piste de BMX, boudodrome et pas de tir à l'arc.
- Centre aquatique du Valois : appartient à la Communauté de Communes du Pays de Valois.

Les clubs d'arts martiaux et de sports de combat attirent de plus de plus de licenciés. Cependant, les locaux utilisés pour ces sports sont vétustes. Fidèle à ses valeurs, Crépy-en-Valois a décidé de soutenir ses sportifs avec la construction d'une Maison des arts martiaux et des sports de combat. L'objectif est de réunir le judo, l'aïkido, le bushido karaté, le karaté shotokan et la boxe au sein d'un même ensemble plus fonctionnel.

- DES ACTIVITÉS POUR TOUS

INITIER ET FORMER LES JEUNES AU SPORT

La Ville propose diverses activités adaptées aux besoins de chacun. Dès leur plus jeune âge, les enfants sont sensibilisés au sport. Ils peuvent découvrir les bienfaits d'une pratique sportive grâce aux différents dispositifs proposés pendant le temps scolaire et au sein des clubs.

ÉCOLE DES SPORTS :

La Direction Sports-Animation-Jeunesse propose l'École Municipale des Sports. Cette action s'adresse aux enfants âgés de 5 à 6 ans ou de 7 à 9 ans, non licenciés dans une association sportive de la Ville. Elle a pour double objectif de promouvoir le mouvement sportif local par la découverte des sports pratiqués dans les associations de Crépy-en-Valois et de favoriser la pratique sportive des jeunes non licenciés pour leur permettre de s'orienter vers un sport. Parmi les associations sportives adhérentes à l'USC, 23 écoles de sports permettent aux enfants de découvrir un maximum d'activités.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS) :

La Direction Sports-Animation-Jeunesse travaille en étroite collaboration avec les enseignants du premier degré et l'Inspection de l'Éducation nationale de Crépy-en-Valois. Des interventions sportives sont faites par les agents de la Ville, spécialisés dans l'enseignement de l'éducation physique et sportive, pour les classes élémentaires de troisième cycle. Ce sont au total 24 classes qui en profitent chaque semaine.

ANIMATIONS VACANCES :

Chaque année, la Direction Sports-Animation-Jeunesse propose des animations durant les petites vacances scolaires (Toussaint, hiver, printemps) pour les Crépynois et les adolescents : Anim T'Vacances et stages multisports. Il s'agit de répondre à un besoin de pratique sportive et de loisirs d'une partie de la population.

UNE FRÉQUENTATION IMPORTANTE

Les équipements de la Ville de Crépy-en-Valois accueillent un nombre toujours plus important d'utilisateurs. Cette fréquentation se répartit entre les associations (32%), les scolaires (30%), les usagers libres (29%) et les manifestations extra-sportives (9%). L'augmentation de la fréquentation est significative puisque 52 597 passages supplémentaires ont été comptabilisés sur la saison 2017-2018, soit 15% de croissance. « Si Crépy-en-Valois compte 15 475 habitants, sa fréquentation est semblable à celle d'une ville de 35 à 40 000 habitants », annonce Richard Hallade. La Ville compte aussi parmi ses fréquentations, des habitants de villages voisins qui ne disposent pas d'équipements sportifs dans leur commune de résidence.

412 469
passages ont été
enregistrés pour
la saison 2017-2018.

LES SPORTIFS À L'HONNEUR

Il existe deux catégories de sportifs. Ceux qui appartiennent à un club et suivent un programme, et ceux qui viennent chercher un conseil pour pratiquer un ou plusieurs sports en autonomie, appelés usagers libres.

ADHÉRENTS DES CLUBS : Les adhérents peuvent pratiquer les sports dans les équipements prévus à cet effet pour le loisir ou la compétition. Ceux qui souhaitent ensuite poursuivre leur activité vers le haut niveau, sont amenés à quitter la Ville pour rejoindre un club olympique. Crépy-en-Valois a notamment formé de grands sportifs tels que : Lucas Digne, footballeur international, Stella Akakpo, championne d'Europe junior du 100 m et participante aux championnats du monde, Élara Roton, finaliste des championnats d'Europe de BMX, Mathis Thurotte, champion de France de natation, Alicia Ntessi, gardienne de l'équipe de France jeune de handball, Théo Coperet, vice-champion de France de karaté, Aurore Laplanche, championne de France de tir à l'arc, Stéphane Depuille, vice-champion de France Handisport de judo... et bien d'autres !

USAGERS LIBRES :

De plus en plus, de nouvelles pratiques émergent et les sportifs sont à la recherche de conseils. Ils souhaitent les appliquer en autonomie. Pour cela, ils utilisent les équipements mis à disposition mais ne font pas partie d'un club sportif. Dans ce contexte, la Ville de Crépy-en-Valois dispose d'un parcours d'orientation, d'un parcours de santé et a récemment installé des appareils de fitness en libre accès dans le parc de Géresme.

UN PROGRAMME POUR LES SENIORS :

Le sport n'a pas d'âge. Une retraite sportive favorise le bien-être des seniors. Elle valorise la préservation du capital santé des pratiquants sportifs âgés. En cela, le Club Valoisien de la Retraite Sportive promeut la convivialité par la pratique en groupe des activités physiques et sportives. Il est d'ailleurs le plus grand club de la Ville, avec 598 adhérents.

- LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

La Ville compte à son actif pas moins de 32 associations sportives dont 28 adhérentes à l'Union Sportive Crépynoise (USC). L'USC a un rôle d'intermédiaire entre la mairie et les associations sportives adhérentes. De par la convention qui les lie, les associations bénéficient d'un accès gratuit aux installations sportives de la Ville.

LE SOUTIEN DE LA VILLE

Les associations constituent un élément moteur, un maillon essentiel de la pratique sportive à Crépy-en-Valois. C'est pourquoi la Ville leur apporte un soutien matériel (mise à disposition des installations, organisation logistique pour leur manifestation, etc.) et un soutien financier sous forme de subventions. Dans ses missions, l'USC définit le pourcentage de subventions, allouées par la Municipalité, qui sera versé aux différents clubs membres.

Le modèle utilisé pour la répartition des subventions fonde le « contrat de confiance » entre la Ville et les clubs : « Le mode de calcul des subventions a été établi il y a plus de 30 ans. Il a le mérite d'être à la fois clair et transparent. Il permet de pondérer entre les associations, l'influence de la discipline. Ainsi, la répartition des subventions est correctement partagée », explique Claude Dalle, adjoint au maire en charge des sports, associations, fêtes et cérémonies.

AU TOTAL

187 721 €

de subventions ont été

répartis entre

les différentes associations

sportives en 2018.

« Le travail en concertation avec les élus et la Direction des sports est primordial pour le bon développement des associations. À Crépy-en-Valois nous avons la chance d'avoir des interlocuteurs disponibles. C'est le cas notamment lors des manifestations. Le mois dernier a eu lieu notre championnat de twirling, la Ville nous a prêté du matériel et a mis à notre disposition un gymnase adapté à la discipline. L'accueil et la disponibilité du gardien étaient de qualité. Le Twirling club ne peut que féliciter la Municipalité pour son efficacité », ajoute Marie-André Martin, présidente de l'association Twirling club de Crépy-en-Valois.



De plus, la Ville de Crépy-en-Valois met également à disposition de ses associations sportives, 2 minibus de 9 places. L'objectif est de favoriser leurs déplacements en réduisant les coûts de fonctionnement (assurance, entretien des véhicules) pris en charge par la Ville. Seuls les frais de carburant dépendent de l'association. La mise à disposition des véhicules est gérée par la Direction Sports-Animation-Jeunesse. D'ici quelques mois, un 3^{ème} bus sera mis à disposition.

LES CLUBS : VECTEURS DE L'ANIMATION

En dehors des cours et rendez-vous réguliers, les associations sportives, en collaboration avec Crépy-en-Valois, organisent des événements (compétitions et galas). De plus, soutenu par la Ville, l'USC remet des récompenses aux clubs et aux sportifs qui ont brillé par leur performances durant l'année. L'occasion pour tous de clôturer la saison sportive et de féliciter nos champions.

DES FORUMS POUR DÉCOUVRIR LES ASSOCIATIONS

FORUM DES ASSOCIATIONS : Chaque année, un forum des associations est organisé par la Ville. C'est l'occasion de rencontrer les différents clubs et notamment les associations sportives, mais aussi de discuter avec les adhérents et de prendre connaissance des activités proposées tout au long de l'année.

FORUM DE L'USC : Pour la première fois cette année, l'USC organise un forum. La Ville mettra à disposition les équipements nécessaires à son organisation. À cette occasion, seules les associations sportives adhérentes à l'USC seront présentes. Un week-end permettant de découvrir chaque club et son fonctionnement et d'en savoir plus sur les cours dispensés.



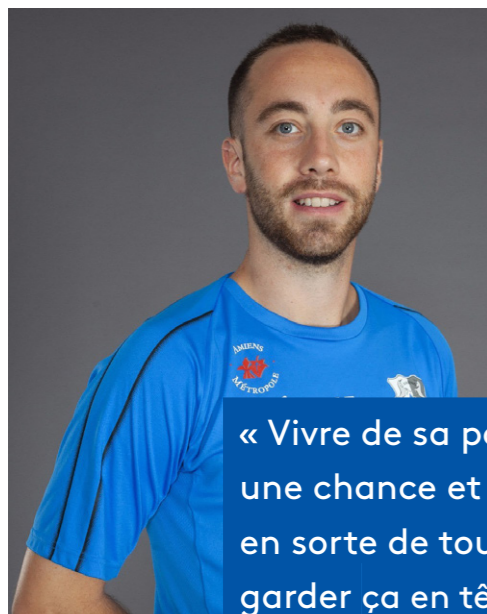
LE MOT DE L'ÉLU

« Le sport, outre un engagement personnel, permet aussi, par sa pratique, de créer des liens d'amitié, de solidarité, de loyauté. Il est aussi une école de volonté, de courage et de respect. Le forum de l'USC aura lieu les samedi 11 et dimanche 12 mai. Vous aurez alors l'occasion de découvrir les 28 associations sportives et leurs 23 écoles de sport ainsi que de rencontrer leurs représentants. Fort de ces renseignements, il vous appartiendra alors d'encourager vos enfants et pourquoi pas vous-même, à venir rejoindre une association sportive qui contribuera par ses résultats à faire briller les couleurs de notre Ville, bien au-delà des Hauts-de-France ».

Claude Dalle, adjoint au maire, en charge des sports, associations, fêtes et cérémonies.

ARMAND ZÉLISKO

LE FOOTBALL DANS LA PEAU



« Vivre de sa passion est une chance et je fais en sorte de toujours garder ça en tête » .



Passionné de football depuis tout jeune, Armand Zélisko est arrivé à Crépy-en-Valois en 1997. Après l'obtention de son bac au lycée Jean Monnet, il poursuit un cursus universitaire jusqu'en Master STAPS. En parallèle, il passe son diplôme de préparateur athlétique et tous les diplômes fédéraux (FFF) jusqu'au BEF (Brevet d'Entraîneur de Football), correspondant au premier niveau de licence UEFA (Europe). Devenu préparateur athlétique de ligue 1 à l'Amiens SC à seulement 27 ans, il nous raconte son parcours.

POURQUOI AVOIR CHOISI LA PRÉPARATION ATHLÉTIQUE ET EN QUOI CONSISTE-T-ELLE ?

Le football est une passion depuis mon enfance. J'ai pu grandir en même temps que les équipes de France victorieuses en 1998 et 2000. Cela a beaucoup influencé mes choix. Étant jeune, j'ai pratiqué le football à Crépy-en-Valois et d'aussi loin que je me souviens, j'ai toujours voulu travailler dans le sport. Au fur et à mesure des années, et notamment en allant à l'UFR STAPS, j'ai su que préparateur athlétique était le métier que je voulais faire.

Cela consiste à être en charge de la condition physique des joueurs. Les missions du préparateur athlétique sont d'évaluer, d'entretenir et de développer les qualités physiques et physiologiques du joueur. La préparation athlétique est tout aussi importante que les qualités mentales, tactiques et techniques. C'est un facteur de performance indispensable pour que le joueur puisse s'exprimer à son meilleur niveau lors d'un match et à l'échelle de la saison.

COMMENT ÊTES-VOUS ARRIVÉ DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL ?

J'ai connu plusieurs expériences par le passé. Les principales étant deux saisons au centre de formation de l'Amiens SC et une saison au Pôle Espoirs de Dijon. J'ai aussi une expérience d'entraîneur à l'US Crépy-en-Valois et à l'AFC Compiègne. En juin 2017, l'Amiens SC recherchait un préparateur athlétique supplémentaire et m'a proposé de candidater. J'ai été reçu par l'entraîneur Christophe Pélissier et le feeling étant bien passé, il a décidé de me recruter. J'ai donc signé à l'Amiens SC avec

l'équipe professionnelle, lors de leur montée en Ligue 1. Cela a toujours été un objectif de signer dans un staff technique d'une équipe de Ligue 1, mais je ne m'attendais pas à ce que cela se fasse si jeune !

À QUOI RESSEMBLE UNE JOURNÉE TYPE DE TRAVAIL ?

La journée type se déroule de 8h30 à 17h30. Nous préparons notre séance et allons installer le terrain avant que les joueurs nous rejoignent. Nous déjeunons tous ensemble le midi puis les joueurs peuvent repartir chez eux ou rester en soin. L'après-midi nous débriefons, préparons le match à venir et aussi la séance du lendemain. Le football a beau être un sport collectif, en matière de préparation athlétique nous individualisons les contenus d'entraînement pour que ceux-ci s'adaptent aux capacités du joueur, à leur forme et à leurs objectifs.

QUELLES EXPÉRIENCES VOUS ONT LE PLUS MARQUÉ DURANT VOTRE CARRIÈRE ?

De nombreuses expériences m'ont marqué, mon premier match en Ligue 1 au Parc des Princes contre le PSG, la fête pour le maintien en fin de saison dernière alors que tous les « spécialistes » prédisaient une relégation. Mais aussi des instants très courts comme discuter en fin de match avec MBappé et le féliciter pour son titre de champion du monde.

QUELS SONT VOS PROJETS POUR LA SUITE ?

J'ai plusieurs objectifs. À court terme, j'espère que nous arriverons à nous maintenir en Ligue 1 cette saison dans ce championnat très difficile, surtout pour nous « petit club ». À moyen et long terme, j'espère rester le plus longtemps possible dans le football professionnel. Par la suite, pourquoi ne pas intégrer un jour un club qui joue la coupe d'Europe. À titre personnel, le championnat anglais m'attire et c'est l'un de mes plus grands objectifs que de le rejoindre.

*Staff : groupe de personnes assurant des fonctions de direction ou d'encadrement dans un organisme.



IL ÉTAIT UNE FOIS, LES AMIS DU MUSÉE

L'association des Amis du Musée travaille depuis de nombreuses années en étroite collaboration avec l'équipe du Musée de l'archerie et du Valois. Elle participe activement à l'enrichissement des collections et soutient les différentes actions menées. Au-delà des trésors que le musée abrite, se cache une histoire de famille des plus singulière.

SCART : UN NOM, UNE HISTOIRE

Associations locales, compagnie théâtrale et cinéma se succèdent au château avant de laisser place à la création d'un Musée d'arts et de traditions populaires. C'est en 1939 que Charles Michon, président de la société folklorique d'Île-de-France et Roger Scart, un archer passionné, se lancent dans l'aventure. Malheureusement, avec la Seconde Guerre mondiale, tout est à refaire. Après une rencontre avec la Direction des musées de France et le Musée des arts et traditions populaires de Paris, le Musée sera refondé en 1949 par Roger Scart. Ce dernier décide alors de consacrer le Musée à une thématique bien connue dans le Valois : l'archerie. Roger Scart décède accidentellement en 1959. Sa disparition conduit son épouse, Pierrette Scart, à reprendre la direction du Musée. Ancienne élève de l'École du Louvre et passionnée d'art sacré, elle réalise l'exposition *Trésors du Valois* accompagnée de Philippe Gouble, dont l'action bénévole a permis de recenser le patrimoine religieux des trois cantons de Crépy-en-Valois, Betz et Nanteuil-le-Haudouin. Avec le succès de cette exposition, Pierrette Scart décide de joindre aux collections existantes le thème de l'art sacré. Rencontrant les maires des communes et les associations de bénévoles, elle proposa

de protéger les sculptures des églises du Valois. En 1974, le Musée devient municipal. L'association prend alors le nom des Amis du Musée et devient soutien du développement de ce haut-lieu de la culture crépynoise. Suite au décès tragique de Pierrette Scart en 1989, Philippe Gouble se charge de reprendre la direction, toujours à titre bénévole. Il quitte Crépy-en-Valois en 2000 et se tourne vers Laurent Scart pour prendre la suite. Celui-ci accepte sans hésiter. Fier de reprendre le flambeau de ses parents, il continua de participer à l'enrichissement des collections du musée et de soutenir ses différentes actions. Il décède brutalement en 2011, un grand vide se fait sentir. Son épouse, Mireille Scart, propose alors à Patrick Carrel, proche de la famille, de reprendre la présidence des Amis du Musée pour faire perdurer son activité. Mireille s'y joint également, occupant notamment la place de vice-présidente à ses côtés. Patrick Carrel accompagne alors le Musée et participe à l'accroissement de sa notoriété. Sous sa présidence, le nombre d'adhérents augmente de plus du double. Et, après sept années d'implication, il a remis tout naturellement en juin 2018 les clés de l'association des Amis du Musée à Mireille Scart.

2018, PLACE À UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE



Mireille Scart, originaire de Normandie, se passionne pour le droit et poursuit son cursus jusqu'à devenir notaire, un métier qu'elle exerce encore à ce jour. Elle quitte Paris et rejoint la Ville de Crépy-en-Valois en 2002 aux côtés de son mari Laurent Scart. Durant sa présidence, Mireille se tient informée de ce qui se passe au musée et le soutient dans ses actions. Sensible à l'art sacré, elle reprend le flambeau en 2018 et le nom de Scart est de nouveau au cœur de la vie du musée.

« C'est une lourde charge mais avant tout un honneur de reprendre la présidence des Amis du musée. C'est une transmission familiale que je ne pouvais pas laisser passer. Je tiens à remercier Patrick Carrel pour son travail et son implication tout au long de sa présidence. Mon objectif est de faire perdurer l'association. En cela, nous allons continuer de faire découvrir le musée au plus grand nombre en garantissant un niveau de programmation et de diffusion de qualité. Cette année sera notamment marquée par la célébration des 70 ans du musée ».

ASSOCIATIONS

LOTO

VENDREDI 15 MARS

Les foyers La Sagesse et Saint-Rieul, en collaboration avec le dispositif ULIS de l'école Vassal, organisent un loto le vendredi 15 mars à 20h, à la salle des fêtes. De nombreux lots sont à gagner : vélo, Ipad, télévision, et bons cadeaux. Une tombola permettra également de remporter un caddie d'une valeur de 80 €. Mettez toutes les chances de votre côté !

Ouverture des portes à 18h30.

Réservation sur la boîte vocale du 06 07 37 67 90.

DÉCOS DE PRINTEMPS

SAMEDI 16 MARS

Un atelier familles est organisé à la mjc centre social - Espace Rameau le samedi 16 mars de 15h à 17h. Parents et enfants pourront ainsi partager un moment convivial autour d'un atelier printanier, où se mêleront décorations, plumes, poules et poussins. À partir de 6 ans.

Tarif de base : 5€ pour 1 adulte et 2 enfants.

Réservations au 03 44 87 13 13.

CAFÉ MÉMOIRE

MERCREDI 20 MARS

L'association France Alzheimer Oise et l'association d'Aide et de Soutien aux familles de malades vous donne rendez-vous le mercredi 20 mars, de 15h à 17h au restaurant Saint-Antoine, rue de la Cloche autour d'un café mémoire pour répondre à toutes vos questions.

Entrée libre et gratuite.

GROUPE BRUNO FORTIER

TEXTE DE P. FAYOLLE

Il est bien rare qu'une équipe municipale ne connaisse pas de démissions en cours de mandat. Alors, oui, vous pouvez dire, écrire ou penser ce qui vous arrange. Lors de la constitution de la liste Bruno Fortier « À Crépy, notre parti c'est vous », nous avons sollicité la présence de Madame Siegfried. Celle-ci a accepté à une seule et unique condition : un départ anticipé dès l'instant où Monsieur Pichelin pourrait professionnellement occuper le poste d'adjoint à la culture. Tout le monde a tenu ses promesses ! Monsieur Lecomte, que je respecte, a quitté notre groupe pour des raisons qui lui sont personnelles. Six ans c'est long et court à la fois ! Il n'est pas anormal de voir apparaître des divergences au sein d'un même groupe, tout en restant dans le respect de chacun. Quant à Madame Vivien et Monsieur Fossé, je constate qu'ils ne finissent pas leur mandat sur les listes pour lesquelles ils ont été élus. J'espère que les Crépinois s'en souviendront !

Les élus du groupe Bruno Fortier À Crépy, notre parti c'est vous.

GROUPE ARNAUD FOUBERT

TEXTE DE A. FOUBERT

Aujourd'hui les citoyens s'interrogent et s'éloignent des pratiques politiques. Faut-il s'en étonner lorsque les promesses ne sont pas suivies d'effet ? A ce titre, B. Fortier en est un parfait exemple. Nous le démontrons ici chaque mois en nous référent à ses propos.

En 2014 il écrit : « *Glaner un maximum de Crépinois supplémentaires ? Les caser ? Les empiler ? NON. Être ambitieux pour notre ville signifie maîtriser notre foncier, maîtriser la construction, maîtriser l'urbanisation. Mettre en oeuvre une politique de maîtrise foncière et d'acquisition de terrains sur une étude d'urbanisation globale de programmation et d'aménagement de notre ville ? Oui.* »

Une étude d'urbanisme a été bien été lancée. Son marché de plus de 420000€ a été signé mais finalement arrêté en cours. Pourquoi ? Cela a coûté plus de 250000€ à la collectivité. Pourquoi ? Les résultats devaient servir à une concertation globale qui n'a pas eu lieu. Pourquoi ?



Retrouvez les tribunes politiques sur le site internet www.crepyenvalois.fr

Aujourd'hui, 5 ans plus tard, le maire se lance dans une nouvelle étude urbanistique en vue de changer le Plan Local d'Urbanisme. Quels sont ses objectifs ? Les projets immobiliers lancés ou à venir sont-ils conformes aux engagements pris il y a 5 ans ?

Groupe avec Arnaud Foubert Crépy avance, UMP-UDI-Modem

GROUPE JÉRÔME FURET

TEXTE DE J. FURET

À nouveau le pont St Ladre fait parler de lui. Alors qu'incidemment en commission municipale « Transport/Plan de circulation/Prévention et sécurité » du 30 janvier 2019, l'adjoint a indiqué que le pont sera reconstruit à l'existant ! Quel ne fut pas notre étonnement ! Ce n'est tout simplement pas possible.

Depuis 2007 (et bien avant), le Plan d'Aménagement et de Développement durable (PADD) dans l'ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT N° 1 : « Coeur de ville », indique clairement et sans ambiguïté le doublement du pont St Ladre. Avec également un passage piéton et cyclable.

N'oublions pas que l'on va reconstruire un nouveau pont pour plus de 100 ans ! La largeur à retenir doit être adaptée au futur trafic. Même si d'ailleurs la procédure de révision générale du Plan Local d'Urbanisme a été engagée par délibération du 12 décembre 2018 ainsi que l'étude sur le pôle gare lancée par la communauté de communes, il ne fait aucun doute que le pont doit être impérativement élargi, c'est une évidence ! Il en va de l'avenir de notre commune.

Alors, si vous rencontrez Monsieur le Maire ou ses adjoints, pensez à leur demander de prévoir le doublement du pont St Ladre !

Le groupe des élus de gauche « Le Meilleur pour Crépy »

GROUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR

TEXTE DE JP. LETOURNEUR

La tribune de février sur les francs-maçons n'était pas le fait du hasard, mais l'épilogue d'une fraude électorale. Les faits : le 29 mars 2015, au 2^{ème} tour des élections cantonales, 600 faux bulletins me concernant sont mis à disposition des électeurs du 7^{ème} bureau.

Résultat 18 suffrages annulés dès le début du scrutin, avant qu'un électeur ne mette fin à cette fraude, en prévenant la préfecture. Arrivé en tête au 1^{er} tour, avec une avance confortable, il fallait employer les grands moyens pour me faire chuter. Plusieurs maires de droite ont appelé à voter pour mon adversaire socialiste, me permettant ainsi de découvrir leur qualité de franc-maçon, grâce à une indiscretion ! Réveiller les consciences, à l'approche des élections municipales de 2020, devient une nécessité.

Depuis quelques mois, on oublie de me convier à certaines commissions où je suis membre de droit ? Cela permet à mes adversaires de dire à l'assistance à mon insu « on ne voit jamais le Conseiller départemental » Ce procédé indigne présente aussi l'avantage de me priver de précieux renseignements. Ces adeptes maladroits, des secrets et des coups tordus, sont désormais connus. Un petit groupe d'observateurs avisés m'a rejoint pour approfondir ce sujet inédit !

**Jean-Paul LETOURNEUR
Conseiller départemental de l'Oise FRONT NATIONAL, Conseiller municipal de Crépy-en-Valois**

GROUPE MICHEL HOULLIER

TEXTE DE M. HOULLIER

La plus importante revendication à retenir des Gilets jaunes est certainement le ras le bol des taxes, et impôts. Pour baisser toutes ces taxes, il faudrait commencer par arrêter le gâchis fréquent des dépenses publiques! Quand on sait que pour une notre commune, le Maire et son équipe ont dépensé plus de 150.000€ pour une étude de PLU qui n'a servi à rien , ou plus de 300.000€ pour un Directeur de cabinet qui n'était jamais présent ou si peu , et il y a plein d'exemple comme ça , car c'est tellement facile de dépenser l'argent du peuple ! L'idée du référendum c'est à dire, des décisions participatives , me parait aussi très bonne car facilement applicable au plan local . Pensez-vous que la décision du Maire de dépenser plus de 4 millions d'euros d'argent de nos impôts pour construire sa salle des arts martiaux (pour 400 adhérents Crépinois) aurait pu voir le jour si elle avait été soumise au vote des citoyens ? Je suis , quant à moi, sûr que la réponse aurait été : NON.

Il faut que les élus des Majorité prennent conscience que les temps changent et qu'ils ne peuvent plus agir en autocrate sans penser au pouvoir d'achat des Crépinois car sans toutes ces dépenses ces mêmes élus, auraient pu baisser la taxe d'habitation.

Michel Houllier (groupe en avant pour Crépy).

RENDEZ-VOUS

**9 MARS DE 15H30 À 17H
RESTAURANT SAINT-ANTOINE**
Café philo « Qu'est-ce que le courage ? » par Frédéric Baumer.

**22 MARS DE 10H À 13H30
MJC CENTRE SOCIAL**
Atelier cuisine avec SOLEPI, épicerie solidaire.

**28 MARS DE 9H15 À 12H30
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**
Bus départemental pour l'emploi.

HÔTEL DE VILLE

2, avenue du Général Leclerc BP 30337
60803 Crépy-en-Valois Cedex
Tél. : 03 44 59 44 44 - Fax : 03 44 59 44 59
contact@crepyenvalois.fr
Horaires d'ouverture :
- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Permanence le samedi : de 9h à 12h (retrait de passeport / demande et retrait de carte d'identité uniquement)
Permanence d'un adjoint au maire chaque jour en mairie.

GENDARMERIE

9, avenue des Érables. 24h/24 - 7jrs/7
Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h. -
Tél. : 03 44 94 50 17.

POLICE MUNICIPALE

24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.
Mail : police@crepyenvalois.fr
Service objets trouvés.
60, bis rue de Soissons.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Mme Dominique SIMSON
M. Lucien CADOT
Mme Hélène CHAUVET

NAISSANCES

Iylou HALIPPRE
Léo ARNOULIN
Yoël SEMEDO VARELA

ÉVÉNEMENTS

**8 MARS À 19H
HÔTEL D'ORLÉANS**
Inauguration de l'exposition Michel Dupuy par la SHAV.

**23 MARS À PARTIR DE 19H
SALLE DES FÊTES**
Loto du Rugby par le XV Crépinois.

**30 MARS
LYCÉE JEAN MONNET**
Matinée Portes Ouvertes. Informations sur l'orientation après la 3ème, découverte des locaux.

SUIVEZ-NOUS :



SERVICES MÉDICAUX

*** MAISON MÉDICALE**
20, avenue de Senlis.
Tél. : 03 44 87 11 33.

*** PHARMACIES DE GARDE**
Pour vos urgences, une pharmacie est à votre disposition à Crépy-en-Valois, du samedi soir au lundi midi. Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, un numéro unique : 3237.

*** MAISON MÉDICALE DE GARDE**
Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. L'accès des patients se fait uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

CENTRE DE SECOURS

72, rue Saint-Germain.
24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00.
Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

INFIRMIERS

Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi, Sylvie Muller et Sandrine Bourgois à la maison médicale.
Tél. : 03 44 39 53 93.

Hélène Lericq et Christine Chemin.
- 53, rue Saint-Lazare.
Tél. : 03 44 87 06 49.

- 1 avenue Sadi Carnot.
Tél. : 03 44 94 07 36.
Patricia Cloux
Matthieu Merlin - Mobile : 07 86 94 70 48.
Florine Vasseur - Mobile : 06 49 17 75 07.
Jennifer Magnaudet - Mobile : 06 45 33 24 38.

Sophie Jeanne
- 4, rue Jules Massenet.
Tél. : 03 44 87 07 31.
Mobile : 06 83 93 52 44.

Marylise Albert
- 4, rue Jules Massenet.
Mobile : 06 31 85 49 76.
Tél. : 03 44 87 07 31.

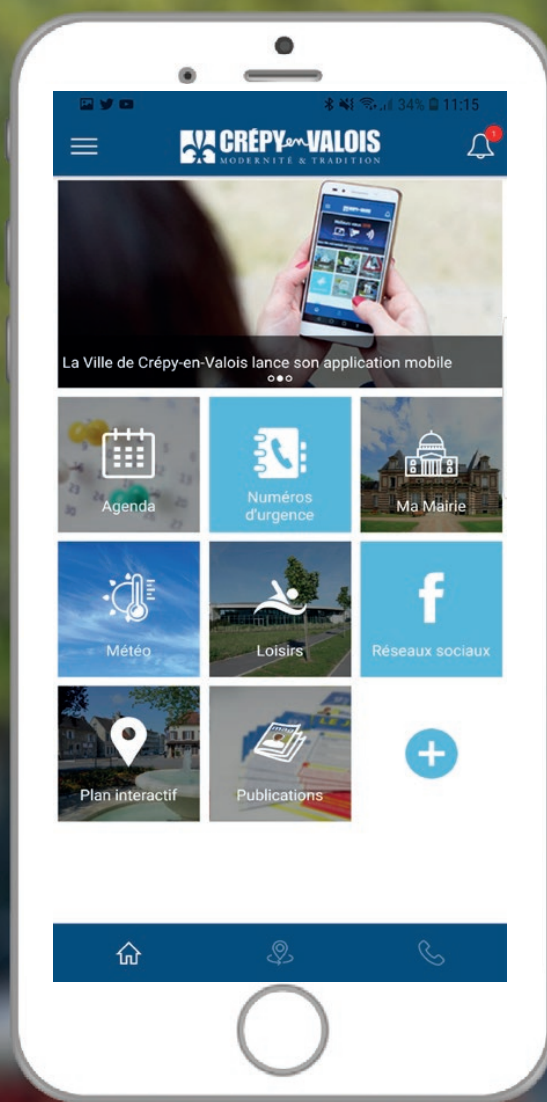
- 13 rue André-Marie Ampère.
Ophélie Mahé - Mobile : 06 19 90 62 56.
Anelise Pace - Mobile : 07 85 12 07 84

RAPPEL

Dans le cadre de la protection des données à caractère personnel, conformément à la loi RGPD en vigueur depuis le 25 mai 2018, nous ne pouvons plus, à compter de ce jour, publier dans le CrépyMag&Infos les naissances, mariages et décès, sans autorisation écrite au préalable. Pour les naissances, les parents qui le souhaitent peuvent se présenter en mairie pour remplir un formulaire d'autorisation. Il en est de même pour les mariages, où cette autorisation vous est demandée lors du dépôt de dossier. Concernant les décès, chaque famille doit donner son accord à la société des pompes funèbres.

APPLICATION MOBILE DISPONIBLE GRATUITEMENT

“
Crépy-en-Valois
au bout des doigts
”



L'application est téléchargeable sur
les stores en tapant «Crépy-en-Valois».

